



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 octobre 2024

Ordre du jour

Ordre du jour:

- Rapport moral
- Rapport financier
- Objectifs 2024/2025
- Vote de la cotisation 2026
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2024-2025
- Election des membres volontaires au Comité directeur 2024/2025, puis élection du président
- Election du vérificateur aux comptes
- Evolution des statuts et du RI : Vote
- « Pôt réglementaire ! »



2

L'assemblée générale est ouverte à 16h10 par Franck MARGELIDON, président de l'AMCY.

Avec 128 membres à jour de leurs cotisations, le quorum est atteint avec 79 présents ou représentés, soit 61 % des membres.

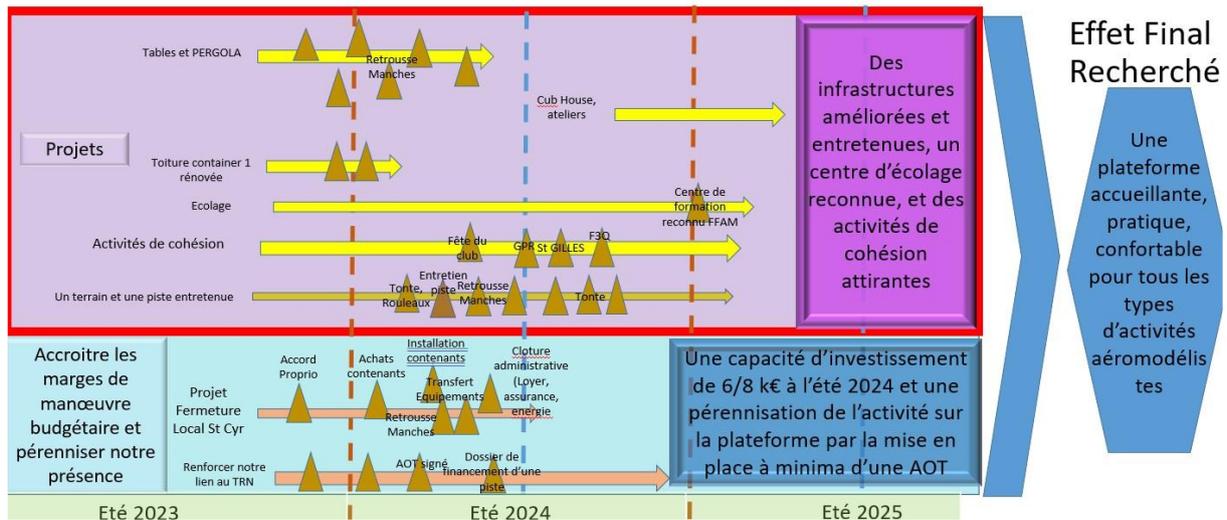
L'Assemblée Générale peut délibérer valablement ainsi que lors de l'AG Extraordinaire en fin de réunion pour voter les changements de statut (50 % au moins de membres présents ou représentés).

Rapport moral

Rapport moral

La vie du club saison 2023-2024.

En vue d'accroître l'attractivité du club,
Je veux rendre la plateforme du Tremblay plus confortable et convivial
A cet effet, mettre en place le plan d'actions et les projets suivants :



3

Suite à l'AG de novembre 2023, le plan d'actions supra a été validé par le comité fin 2023 et a servi de guide aux activités de la saison 2024.

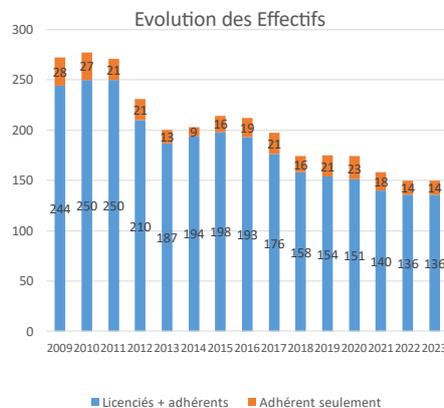
Effectifs

Rapport moral

La vie du club.

Les effectifs de l'AMCY en 2024.

Des effectifs en légère baisse : 118 cotisants/licenciés et 10 cotisants : 128



Conclusion partielle : il faut attirer et fidéliser.... Nous avons des atouts pour cela.

Les Infrastructures

Rapport moral

Les infrastructures

Une année inédite suite à la décision en AG 2023 de quitter l'atelier et de s'occuper au mieux de la piste.

Le terrain

Cinq retrousse-manches pour régénérer la piste en dur.....

Et un retrousse manche complet pour remettre en état la piste en herbe.



L'atelier

Un départ de l'atelier dans l'ordre et une installation d'un deuxième container.



Le président remercie les volontaires qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour régénérer la piste, quitter le local de Saint Cyr et installer un nouveau container.

La Tonte

Rapport moral

La tonte

Quelques chiffres

- 6 saisons au compteur !
- 17 tontes en 2019
- 10 tontes en 2020
- 22 tontes en 2021
- 17 tontes en 2022
- 19 tontes en 2023 (dont deux en juillet et août....la surprise météorologique)
- 18 tontes à date en 2024 et un retrousse manche le 8 mai pour faire face à une situation MTO inédite.



Contact :
Franck Margelidon
06 33 55 49 31
franck.margelidon@wanadoo.fr

Une année marquée par une pluviométrie exceptionnelle qui a compliqué et retardé la mise en état de la piste en herbe. Un grand merci encore à tous ceux nombreux qui sont venus le 9 mai lors du week-end de l'ascension pour « faucher » et aplanir les trous de sangliers.

Rapport moral



Les chantiers de mars à juin 1/2



Rapport moral



Les chantiers de mars à juin 2/2



7

Les activités plus festives

Rapport moral

La fête du club le 22 juin



Une démonstration d'astromodélisme étonnante.

A noter l'apparition au grand jour de l'astromodélisme au sein de l'AMCY.

Des contacts sont en cours pour renforcer nos liens avec l'ESTACA, école d'ingénieurs situé à St Quentin en Yvelines, d'où sont issus nos Astromodélistes.

9

Rapport moral



La St Gilles le 1^{er} septembre

La journée de rentrée le samedi 14 septembre

Le concours F3Q samedi 21 et dimanche 22 septembre

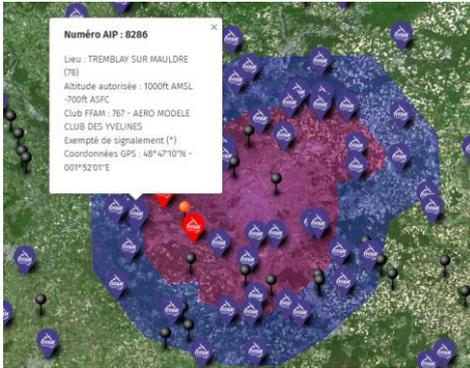


Une soirée tonte – vols et cohésion le jeudi 28 août



Rapport moral

Les JO et JPO un effet inattendu



Pendant les 5 semaines des JO et JPO, toute activité aéronautique est interdite.

La décision est prise de proposer aux clubs soumis à cette interdiction de venir en invité sur notre plateforme.

3 clubs répondent présents(MACE ; CM Saclay ; Les Clayes du Ciel).....

.....Au bilan :

- 15 aéromodélistes enchantés de leur expérience ;
- une réputation d'accueil et une notoriété en pointe...
- des inscriptions à la clef et une envie d'interclubs, et d'échanges.

11

Rapport moral

L'écolage est de retour !

Moniteurs	Avion, planeur : Gaëtan Laurent, Xavier Vercken, Hélico : Jean Noël Chatillon
Fonctionnement	Lancement = dernière AG Un groupe WhatsApp dédié Ecolage Hélicoptère depuis février 2022 Utilisation d'un groupe Messenger Hélicoptère

12

Gaëtan présente l'activité Ecolage Avion en plein boom !

Rapport moral



Matériel avion

Réflexion collective sur matos
Adaptatif sans échange RX
Achat : 10/03/2024
Coût : 350€ complet (4 batteries)

115€



Taranis QX7 ACST + module 4-en-1 + batterie + 2 manches neufs effet hall

Moteur / ESC inclus



305€



Gratuit



Récepteur 6 voies
Gyro Intégré

150€



Lipo 4S 3200mAh incluse



Bilan activités

- 10 mois
 - 2 moniteurs / 8 élèves / 2 lachés
- | Age | 8 - 15 | 16-35 | 35-55 | 55+ |
|-----|--------|-------|-------|-----|
| Nb | 3 | 2 | (2) 1 | 2 |
- 20 Séances:



Merci à Olivier qui rejoint le groupe des moniteurs avions.

Jean-Noël présente l'activité Hélicoptère qui se déroule le samedi matin principalement.

Rapport moral



800€
Helico+6 Lipos



Hélicoptère TREX550 + 5 LIPOS = 800€
Radio FUTABA T10J = 200€
Revente TREX500X (subvention FFAM) = 600€
Pièces de rechange = 300€

Investissement (2022) = 700€

14



Bilan activités hélicoptère

- 2,5 ans
- 1 moniteur / 7 élèves / 2 lachés

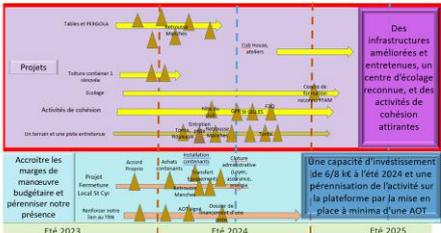
Age	8 - 15	16-35	35-55	55+
Nb		1		6(2)

- 70 séances → 350 vols

En conclusion de rapport moral, Franck rappelle les activités nombreuses de cette année et l'effort particulier mis sur les infrastructures, mais aussi notre lien au terrain et à son propriétaire via les visites effectuées à son domicile depuis la rentrée de septembre. Franck dévoile la convention d'occupation temporaire signée entre l'AMCY et Mr BILLOUE notre propriétaire début octobre. Ce document atteste du climat de confiance entre les parties. Tous les ans il est prévu de se rencontrer formellement pour faire un point de situation. Notre présence sur notre beau terrain est ainsi confortée.

Rapport moral

En vue d'accroître l'attractivité du club, Je veux rendre la plateforme du Tremblay plus confortable et convivial. A cet effet, mettre en place le plan d'actions et les projets suivants :



Effet Final Recherché

Une plateforme accueillante, pratique, confortable pour tous les types d'activités aéronautiques



Conclusion Rapport moral : Une belle dynamique à transformer en 2025 et au-delà !

Vote du rapport moral : POUR à l'unanimité

Rapport financier présenté par Vincent

Compte rendu financier

Réalisé : 1er septembre 2023 au 31 août 2024

Entrées		Sorties	
Cotisations club et licences	20,590 €	FFAM	5,418 €
Tirages compte Toro	2,000 €	Location Terrain	6,200 €
Tirages compte courant + caisse	14,678 €	Entretien Terrain	
		Toro	1,922 €
		Tondeuses	1,176 €
		Piste	4,547 €
		Container(s)	4,968 €
		Pergola	3,191 €
		Entretien (Rouleau...)	3,251 €
		Sous total	19,054 €
		Atelier	
		Loyer	1,640 €
		Utilités	941 €
		Remboursement caution	-573 €
		Sous total	2,008 €
		Epargne	
		Compte TORO	3,083 €
		Divers	
		Ecologie	543 €
		Gestion site internet	334 €
		Manifestations	674 €
		Cessions outillages	-350 €
		Autres	43 €
		FIU-FIU	237 €
		Sous-total	937 €
		Frais bancaires	568 €
Total	37,268 €	Total	37,268 €

Une année marquée par de gros travaux d'entretien et d'aménagement

Situation des comptes début septembre 2024

Compte courant : 1 199 €
Compte provision TORO : 3 986 €
Compte épargne/cagnotte : 32 918 €

20

Rapport financier



AÉRO MODÈLE CLUB des YVELINES AMCY
2400 Route de Paris 78120 La Ferté-Maclos
Administratif : 2 place de la Mairie 78120
Elancourt
Téléphone : 01 39 24 11 11
Site Web : www.amcy.fr

Rapport du vérificateur des comptes AMCY saison 23-24

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée générale du 19 novembre 2023, nous avons procédé, par sondage, à la vérification des comptes de l'AMCY pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- Que les chiffres du bilan aux justificatifs présentés correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Fait à Elancourt le 21/09/2024 pour servir et valoir à ce que de droit.

Le vérificateur au compte
Jean-Philippe TREBILLO

Le trésorier
Eric VALIERE

Approbation du rapport financier 2023-24



21

**Vote du rapport financier
OUI à l'unanimité**

OBJECTIFS 2024-2025

Objectifs 2024/2025

Suite à réponse aux sondages : «Plus de temps de rencontres» et poursuite améliorations des conditions d'accueil du terrain :

Objectifs

RDVs

Conditions de vols et amélioration terrain/communication

Items gagnants : Conditions de vols/communication entre les membres/accueil des clubs voisins/formation et entraide

Plus de rencontres, de convivialité :

- Fête du club et interclubs : juin
- Journée remorquage
- Symposium Hélico : juin
- Rencontre Jets : mai report septembre
- St Gilles/Interclub : début septembre
- Rencontre F3Q : septembre
- Brocante
- Soirée Tonte/BBQ : en opportunité
- Poursuite effort de soutien à l'écolage

Poursuite et améliorations :

- Aménagement des containers/toiture globale/amélioration de la sécurité.....
- Poursuite régénération de la piste
- Communication : création d'unWhatsApp AMCY...infos descendantes

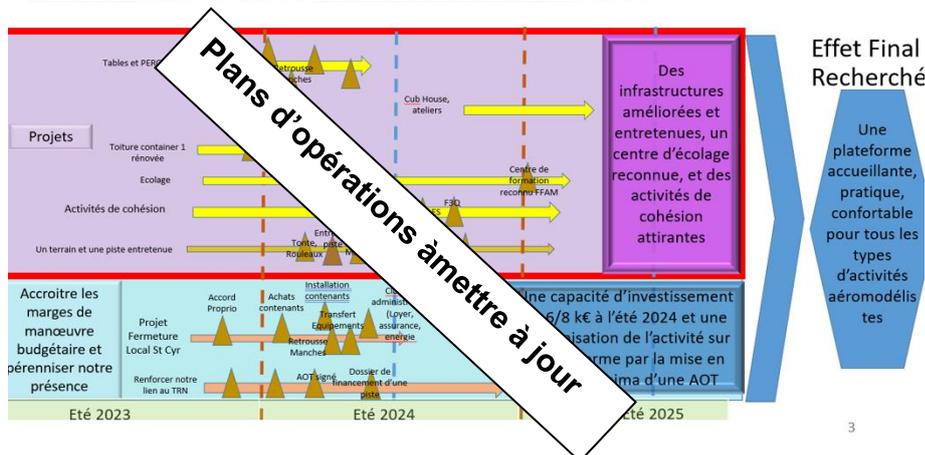
22

Outre les projets ci-dessus, Martine demande à juste titre d'améliorer les conditions sanitaires et demande la mise en place de toilettes.

De même, il émerge le besoin d'un canal de communication type « WhatsApp ». Il va être étudié la mise en place d'une communauté de tous les membres du club et des groupes par thématiques.

Lors de la prochaine réunion de comité en fin d'année (le 1^{er} décembre), la mise en place des objectifs donnera lieu à la mise à jour du plan d'opérations

En vue d'accroître l'attractivité du club,
Je veux rendre la plateforme du Tremblay plus confortable et convivial
A cet effet, mettre en place le plan d'actions et les projets suivants :



Cotisations

Cotisations

Les cotisations

Cotisations applicables pour la saison 2024/2025

Adhésion	Cotisation Club	Licence FFAM	Total
Séniör Adulte loisir (nés en 2006 et avant)	120 €	49 €	169 €
Etudiant (nés en 2006 et avant)	95 €	49 €	145 €
Junior 2 (nés en 2007 ou 2008)	60 €	25 €	85 €
Junior 1 (nés en 2009 ou 2010)	55 €	15 €	70 €
Cadet (nés en 2011 ou après)	50 €	8 €	58 €
Encadrement/non pratiquant	22 €	13 €	35 €
Droit entrée (première inscription AMCY) *			
Séniör Adulte (nés en 2006 et avant)	40 €		40 €
Etudiant (nés en 2006 et avant)	20 €		20 €
Junior 2 (nés en 2007 ou 2008)	10 €		10 €
Junior 1 (nés en 2009 ou 2010)	10 €		10 €
Cadet (nés en 2011 ou après)	10 €		10 €
Options			
Licence FAI (obligatoire pour tout compétiteur participant à une compétition internationale FAI)		15 €	15 €
Passaport Compétition (valable pour 2 compétitions par an)		15 €	15 €
Passaport Découverte (valable 2 mois)	20 €	10 €	30 €

* Les adhérents FFAM de clubs qui ont perdu l'usage de leur terrain de même que les habitants du Tremblay sur Mauldre en sont dispensés

- Une cotisation club inchangée depuis 2019
- **Décision pour cotisation club 2025-2026 : + 5 € (+4 %)**
- **et fin de la primo adhésion de 40 € à la rentrée 2025 Mise au vote !**

23

Après quelques échanges sur l'utilité d'une **augmentation de la cotisation 2025-2026 de 5 €**, restée stable sur les 5 dernières années alors que l'inflation a été de près de 15% sur la même période) et le signal plutôt négatif en contradiction avec la volonté d'attirer des membres, cette **mesure mis au vote a été approuvée par 50 voix Pour**.

Enfin, la mesure de **suppression de la primo adhésion** recueille l'assentiment de l'assemblée et sa mise en place effective dès cette année. **Cette mesure anticipée à la saison 2024-2025 mise au vote est approuvée à l'unanimité**.

Présentation et vote du budget prévisionnel 2024-2025 :

Budget prévisionnel 2025

Budget : 1er septembre 2024 au 31 août 2025

Entrées		Sorties	
Cotisations club et licences 130 x 120€	15,600 €	FFAM	5,880 €
License FFAM 120 x 49€	5,880 €	Location Terrain	6,200 €
Subvention FFAM	3,500 €	Entretien Terrain	
		Toro	1,500 €
		Piste	3,000 €
		Entretien (Rouleau...)	1,600 €
		Rénovation toiture	1,500 €
		Aménagement containers	1,000 €
		Sous total	8,600 €
		Epargne Compte TORO	1,000 €
		Divers	
		Ecolage	500 €
		Gestion site internet	350 €
		Manifestations	500 €
		Autres	150 €
		PIOU-PIOU	250 €
		Sous-total	1,750 €
		Frais bancaires	550 €
Total	24,980 €	Total	23,980 €

25

Présentée par Vincent, le budget prévisionnel se veut prudent et réaliste.

A date, la subvention spéciale de la FFAM a été versée pour un montant de 4100 €.

Lors des échanges, il a été acté d'étudier la mise en place d'une « couverture » sur le toit de la pergola. Un sondage impromptu sur ce nouveau besoin est approuvé par 60 % des votants. Le retour d'expérience de la compétition F3Q de septembre marqué par de fortes pluies en a été le déclencheur.

**Vote du budget prévisionnel
A l'unanimité Pour.**

Election au comité directeur

Election du Comité directeur 2024

Election des nouveaux membres du comité directeur de l'AMCY.

Trois postes à pourvoir

Candidatures : 3

Jean-Noël CHATILLON

Philippe MORAVIC

Xavier VERCKEN



27

Election du Comité directeur 2024-2025

Résultat du vote:

Composition du comité directeur 2024/2025

- Jean-Noël CHATILLON
- Jérôme LICOIS
- Franck MARGELIDON
- Philippe MORAVIC
- Vincent NEGRE
- Jean Jacques POINTEL
- Jean-Christophe STUBER
- Eric VALIERE
- Xavier VERCKEN

Le comité directeur se retire pour délibérer et soumettre un président au vote de l'assemblée générale.

28

Franck MARGELIDON est élu président pour la saison 2024-2025.

Election du vérificateur aux comptes

Election du vérificateur aux comptes 2025

Election d'un vérificateur aux comptes.

Il s'agit d'un membre ne faisant pas parti du comité directeur,

JP Trebillon est volontaire pour reprendre la vérification des comptes 2024 -25



30

Jean-Philippe recueille 100% des voix POUR. Merci à lui.

Fin de l'AG Ordinaire à 18h00 et ouverture de l'AG Extraordinaire.

Toilettage et changement des statuts et du règlement intérieur

Toilettage et changement de statuts

Sur les conseils de la FFAM : mise en place de l'annualisation de l'adhésion et de la qualité de membre

Statuts : Article 4 - Composition

..... Chaque membre actif ou associé verse une cotisation annuelle.

..... L'adhésion est annuelle. Elle est validée sur décision du comité directeur. Le refus d'adhésion ne nécessite pas d'être motivé mais ne doit pas être pris sur un motif discriminatoire au sens du code civil.

Règlement intérieur : Article 3 :

L'inscription à l'AMCY implique l'adhésion au Règlement Intérieur, le versement d'une cotisation « club » et le paiement du prix de la licence délivrée par la Fédération Française d'Aéro-Modélisme .

Le non-renouvellement d'une adhésion ou refus d'une primo-adhésion sera soumis au vote du comité. La majorité des deux tiers du comité est requise pour validation de la décision.

Le comité se réunira pour statuer dans les cas suivants, liste non-exhaustive :

- comportements inappropriés
- non-respect des personnes et des installations
- propos injurieux ou sexiste

Un manquement au règlement sera notifié à l'adhérent par courrier AR avant une prise de décision par le comité.

32

Ces évolutions présentées par Vincent donnent des droits et des devoirs au comité plus importants.

Les nouveaux statuts seront mis à la disposition de tous sur le site internet de l'AMCY.

Certains lors des échanges ont manifesté leurs inquiétudes ou désapprobations, estimant que le comité s'arrogeait des droits exorbitants et que les statuts actuels et les procédures disciplinaires suffisaient à régler les cas individuels problématiques.

Lors du vote : 20 voix CONTRE (25 %), 59 voix POUR (75%).

Les changements de statuts sont validés et les évolutions du règlement intérieur également.

Enfin, lors de l'AG, **Jean-Claude BOULIER** nous fait part de son départ de l'association pour des raisons personnelles. Sur l'initiative heureuse d'Hubert FIEVET, **Jean-Claude est à l'unanimité promu « Membre d'Honneur » de l'AMCY.** Un grand merci à Jean-Claude pour sa participation active au service de la communauté.

Fin de l'AGE à 18h20 et poursuite des échanges autour d'un buffet de circonstances.

Fait à Elancourt le 15 novembre 2024

Franck MARGELIDON
Président AMCY



Vincent NEGRE
Secrétaire adjoint

